

**AFRICAN UNION**

**الاتحاد الأفريقي**



**UNION AFRICAINE**

**UNIÃO AFRICANA**

---

**Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517700 Cables: OAU, ADDIS ABABA**

---

**CONSEIL EXÉCUTIF**  
**Douzième session ordinaire**  
**28 – 29 janvier 2008**  
**Addis-Abeba (ÉTHIOPIE)**

**EX.CL/380 (XII)**

**RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LE DEUXIEME FORUM**  
**PANAFRICAIN SUR LES ENFANTS ; EVALUATION A MI-PARCOURS**  
**LE CAIRE (EGYPTE), DU 29 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE 2007**

## **INTRODUCTION**

Le premier Forum panafricain sur l'avenir de l'enfant, tenu au Caire en Egypte en mai 2001, avait adopté la Déclaration et le Plan d'action sur les enfants qui constitue la Position commune de l'Afrique sur les Enfants – Une Afrique digne des Enfants. La position commune de l'Afrique était la contribution de l'Afrique à la Session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies sur les enfants, tenue en mai 2002.

La Déclaration met l'accent notamment sur : la réduction de la mortalité infantile due à des causes autres que le SIDA ; la réduction de la transmission VIH de la mère à l'enfant ; la promotion de l'allaitement maternel exclusif des bébés jusqu'à six mois ; l'éradication de la poliomyélite d'ici 2005 ; la protection des enfants dans les conflits armés ; et la protection des enfants contre les violences, la négligence, la maltraitance, l'exploitation et le trafic.

Le Plan d'Action identifie les domaines prioritaires et donne des directives pour leur inclusion dans les plans d'action nationaux. Ces domaines sont les suivants : le cadre général de pour la mise en œuvre du Plan d'action ; l'amélioration des chances de survie des enfants ; la lutte contre le VIH/SIDA : le droit à l'éducation, le droit à la protection et la participation des enfants et des jeunes. Le plan prévoit également un mécanisme de suivi et appelle à l'action à divers niveaux. Il exhorte à l'instauration d'un véritable partenariat, à un plus fort sens des responsabilités et d'engagement. Le Plan d'action invite la Commission de l'UA à « entreprendre une évaluation à mi-parcours des progrès accomplis dans la mise en oeuvre du Plan d'action en 2006. » La décision Assembly/AU/Dec.75(V) adoptée par les Chefs d'Etat et de gouvernement à Syrte en 2005 réitère cette requête.

Dans le cadre de l'exécution de ce mandat, la Commission de l'UA a convoqué le deuxième Forum Panafricain sur les Enfants : Evaluation à mi-parcours, au Caire en Egypte, du 29 octobre au 2 novembre 2007. Le Forum avait pour principal objectif de passer en revue et d'évaluer les progrès accomplis par les Etats Membres dans la tenue des engagements pris dans la Déclaration et le Plan d'action « une Afrique digne

des Enfants » ; d'identifier les défaillances et les difficultés, souligner les meilleures pratiques et dégager la voie à suivre. Le forum devait également élaborer la Position commune à adopter par l'Afrique et la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies prévue en décembre 2007.

En prévision du Forum, la Commission a distribué à tous les Etats Membres un questionnaire basé sur les priorités énoncées dans le Plan d'action. Les réponses à ce questionnaire ont servi de base à l'élaboration d'un rapport qui a été examiné par le forum. Afin de prendre compte l'avis des enfants, des consultations parmi les enfants ont été menées au niveau national dans de nombreux pays et le rapport portant sur les résultats de ces consultations a également été examiné par le forum.

Le forum s'est tenu sous le patronage de la Première Dame de l'Egypte, Madame Suzanne Mubarak. Y ont pris part, les ministres et experts des Etats Membres de l'UA, les représentants des agences des Nations unies, des ONG, des organisations de la société civile ainsi que d'autres organisations internationales et régionales traitant des questions relatives aux enfants.

Le Forum a eu pour principal résultat un appel en faveur de l'accélération de l'action de mise en oeuvre du Plan d'action « une Afrique digne des Enfants » (2008-2012). Cet appel était la contribution de l'Afrique à la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies tenue à New York en décembre 2007.

Le Rapport de la réunion ministérielle et l'Appel pour une action accélérée sont soumis pour approbation par le Conseil Exécutif.

**RAPPORT DE LA RÉUNION MINISTÉRIELLE**

**AFRICAN UNION**  
الاتحاد الأفريقي



**UNION AFRICAINE**  
**UNIÃO AFRICANA**

---

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517700 Cables:  
OAU, ADDIS ABABA

---

**DEUXIÈME FORUM PANAFRICAIN SUR  
LES ENFANTS : ÉVALUATION À MI-PARCOURS  
29 OCTOBRE – 02 NOVEMBRE 2007  
LE CAIRE (ÉGYPTE)**

PANAF/FORUM/CHD/MIN/RPT (II)

**RAPPORT DE LA RÉUNION MINISTÉRIELLE**

## RAPPORT DE LA RÉUNION MINISTERIELLE

### INTRODUCTION

1. La Réunion des Ministres du Deuxième Forum panafricain sur les enfants : Evaluation à mi-parcours, s'est tenue du 1er au 2 novembre 2007 à Madinat Nasr, au Centre international des conférences, Le Caire (Egypte). Le thème de la conférence était : « *Evaluation des progrès accomplis et appel pour une action accélérée en vue de la réalisation de la Position africaine commune sur une Afrique digne des enfants* ». L'objectif de la Réunion était d'évaluer l'état de mise en œuvre des engagements de 2001, d'identifier les défis et les obstacles qui y sont liés, et d'adopter des stratégies pour une meilleure promotion du bien-être des enfants africains d'ici l'an 2012.

2. Il convient de rappeler que le Premier Forum panafricain sur l'avenir des enfants s'était tenu au Caire, (Egypte), sous le haut patronage de S.E. Mme Suzanne Mubarak, la première dame de l'Egypte. La Déclaration et le Plan d'action pour une Afrique digne des enfants ont été adoptés pour mise en œuvre au niveau national et ont servi de base à la Position africaine commune à la Session spéciale de l'Assemblée générale sur les enfants tenue à New York en 2002 qui a adopté la Déclaration pour « Un monde digne des enfants ».

### II. PARTICIPATION

3. Ont pris part à la Réunion les Ministres des Etats membres suivants de l'UA : [ordre alphabétique de l'original anglais] Algérie, Angola, Benin, Botswana, Burkina faso, Cameroun, République Centrafricaine, Tchad, Comores, République du Congo, Cote d'ivoire, Djibouti, Egypte, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Guinée Equatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Jamahiriya arabe libyenne, Mali, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Afrique du Sud, Soudan, Tanzanie, Togo, Tunisie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe.

4. Les institutions des Nations Unies, organisations intergouvernementales et non gouvernementales, partenaires de coopération, organes de l'UA et pays non africains suivants étaient également représentés : UNICEF, ONUSIDA, HCR, African Diaspora Foundation, ICRC, IMOCEF, Organisation International pour les Migrations (OIM), *Institution for Security Studies (ISS)*, RAPPANE, *National Council for Children and Motherhood (NCCM)*, CONAFE, Fonds Nelson Mandela pour les enfants, Lacto Misr, Egypte, CAEDBE, *African Child Policy Forum, Plan International*, Forum sur les enfants de la rue, Institut des droits de l'homme et du développement en Afrique, *Save the children*, Conférence de la Haye sur le droit privé international, *Christian Children's Fund*, PAM, World Association of Girl Guides & Girl Scouts, ECPAT International, *Action Professional Association for the people*, Ethiopia, NEPAD, African Union for the Blind (AFUB), Comité de liaison des Organisations sociales de défense des droits de l'enfant (CLOSE) ; *Uganda Child Rights NGO Network*, Coalition Nationale Associations et ONG en Faveur de l'enfant – Sénégal.

### III. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

5. La cérémonie d'ouverture a été présidée par l'Ambassadeur Mouchira Khatib. S.E. Mme Suzanne Mubarak, Première Dame de la République d'Egypte et marraine du

Forum a honoré de sa présence la cérémonie d'ouverture. Les personnalités et dignitaires ci-après y ont pris la parole :

**(i) Allocution de bienvenue par le Gouvernement hôte (Egypte)  
Ambassadeur Mouchira Khattab**

6. L'Ambassadeur Mouchira Khattab a souhaité la bienvenue aux délégués en Egypte et au Forum panafricain. Elle a rappelé le premier Forum panafricain sur les enfants qui a été accueilli en mai 2001 au Caire (Egypte) sous le patronage de la première Dame d'Egypte. L'Ambassadeur Khattab a ensuite présenté l'invitée d'honneur et de nouveau, marraine du deuxième Forum panafricain sur les enfants, S.E. Mme Suzanne Mubarak. Elle a souligné les actions positives que Son Excellence a entreprise pour la promotion des droits de l'enfant en Egypte, au Moyen Orient et en Afrique. En sa qualité de Président et de Fondatrice du NCCM, Mme Mubarak a également lancé une campagne pour l'élimination de la mutilation génitale féminine (MGF).

**(ii) Allocution liminaire de S.E. Mme Suzanne Moubarak, Première Dame d'Egypte**

7. Dans son allocution liminaire, SE. Mme Suzanne Moubarak, Première dame d'Egypte, Présidente du Comité technique et consultatif du *National Council for Childhood and Motherhood* et Invitée d'honneur a commencé son allocution en exprimant ses meilleurs vœux aux participants et en souhaitant la bienvenue aux invités en Egypte, le cœur de l'Afrique. Elle a ensuite rappelé le premier Forum panafricain tenue en mai 2001 au Caire (Egypte) , qui avait abouti à la proclamation de la Déclaration et du Plan d'action « Une Afrique digne des enfants » qui reflète une approche africaine commune concernant les questions relatives à l'enfant. Elle a ensuite rappelé la responsabilité qui lui a été confiée par le Sommet africain de transmettre la position africaine à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les enfants en 2002. A cet égard, elle a indiqué que les dirigeants et les présidents africains ont exprimé une forte volonté politique pour qu'une place prioritaire soit accordée à la question des enfants dans leurs plans nationaux et a ajouté que la participation africaine a contribué à la formulation du document des Nations unies à New York intitulé : Un monde digne des enfants.

8. S.E. Mme Moubarak a indiqué que la présente réunion avait pour tâche d'examiner et d'évaluer les progrès réalisés par nos pays concernant la mise en pratique des engagements et promesses relatifs aux enfants africains telles qu'énoncés dans la Déclaration et le Plan d'action pour « Une Afrique digne des enfants » de 2001. Elle a indiqué que cette réunion fournit l'occasion d'échanger les expériences et de réfléchir sur les défis qui se posent afin de tracer la voie à suivre pour un présent et un avenir meilleur pour nos enfants sur le continent.

9. La Première dame a informé la réunion qu'elle avait suivi avec le plus grand intérêt les délibérations de la réunion d'experts et a salué les efforts déployés par les pays, en particulier dans le domaine de l'allègement de la pauvreté, de la promotion de l'éducation, de l'amélioration des services de santé, etc. Elle a mentionné en particulier les progrès réalisés dans la lutte contre le VIH/SIDA, l'onchocercose et le paludisme, dans la vaccination des enfants, et l'élaboration de politiques soucieuses de l'enfant. Elle

a affirmé que ces progrès reflétaient l'engagement du continent concernant les questions relatives au développement de l'enfant.

10. S.E. a toutefois indiqué que la situation des enfants dans certains pays africains reste critique en raison de problèmes économiques, sociaux et politiques ce qui signifie qu'il reste encore beaucoup à faire pour réaliser les droits des enfants africains dans tous les aspects de la vie.

11. En guise de feuille de route pour réaliser nos aspirations et notre vision commune, à la fois pour le présent et l'avenir de l'enfant africain, Mme Mubarak a affirmé la nécessité d'accélérer les efforts dans les domaines qui ont fait l'objet d'un consensus; d'élaborer des plans et d'harmoniser les lois et les législations de manière à permettre à tous les enfants de jouir pleinement de tous leurs droits sans discrimination d'aucune sorte; de veiller à ce que les ressources financières et humaines adéquates soient accordés aux ministères et conseils nationaux chargés de l'enfance et des questions relatives aux enfants de donner à ces derniers les pouvoirs nécessaires qui leur permettraient de s'acquitter de leurs missions, et d'encourager le secteur privé et les sociétés civiles à assumer leurs responsabilités sociales.

12. Son Excellence a également mis l'accent sur d'autres domaines tels que les stratégies et les Plans d'action ainsi que l'allocation de ressources à quatre domaines spécifiques : le Droit à la Vie des Enfants, le Droit au Développement et à l'Education, le Droit de l'Enfant à la participation et le Droit de l'Enfant à la protection. Elle a déclaré qu'un grand nombre d'enfants sont victimes de conflits et sont radicalement privés de leurs droits. Elle a rappelé l'appel lancé pour lier l'étude faite par le Secrétaire général des Nations Unies sur la Violence à l'encontre des Enfants à la situation des enfants victimes de conflits armés. Elle a également attiré l'attention sur les problèmes de la traite et de l'exploitation sexuelle des enfants qui avaient été les principaux sujets de discussion aux réunions de Paris et d'Athènes tenues l'année dernière et au début de cette année respectivement. Elle a indiqué qu'à cette fin, l'Egypte avait créé un Comité national pour Combattre la Violence contre les Enfants et alloué les fonds nécessaires pour la mise en œuvre de ses plans en soulignant la nécessité d'une collaboration plus active.

13. Son Excellence Mme Suzanne Mubarak a par ailleurs déclaré que « l'Appel pour une Action accélérée » devait nous permettre de réaffirmer notre engagement à mettre les droits et le bien-être de l'Enfant africain à la tête de nos priorités tout en prenant en considération les responsabilités nationales et les responsabilités internationales collectives. Pour cela, elle a exhorté la communauté internationale à remplir ses engagements à l'égard des enfants africains, à renforcer le Partenariat international pour le Développement et à mettre en œuvre les recommandations des conférences internationales relatives à la nécessité d'un développement durable ainsi que la Mondialisation à Visage Humain dont les bénéficiaires profiteraient à tous. La Première Dame a conclu en lançant un Appel pour un Nouvel ordre social international basé sur les principes de justice, d'équité et de paix.

14. Elle s'est déclarée optimiste quant à l'avenir ajoutant qu'avec la détermination exprimée que nous possédons, nos sincères efforts et notre collaboration avec nos partenaires de développement, nous réussirons à réaliser nos objectifs.



**(iii) Allocution de S.E. M. Moody Awori, Vice-président de la République du Kenya**

15. S.E. M. Moody Awori a commencé par transmettre les salutations de son gouvernement et des enfants du Kenya, en soulignant l'importance et la portée historique du Deuxième Forum Panafricain sur l'Enfant. Il a affirmé l'engagement du Kenya en faveur des enfants comme en témoignent la ratification par son pays de la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant en 1990, la ratification de la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant en 2000 et la soumission à temps des rapports.

16. S.E. M. Awori a ensuite brièvement passé en revue certains des efforts consentis par le Kenya, notamment :

- l'appui financier fourni aux ménages accueillant des enfants vulnérables, les soins médicaux gratuits pour les femmes enceintes et aux enfants de moins de 5 ans et l'intégration des services de santé maternelle et infantile dans toutes les structures de santé
- le traitement gratuit aux antirétroviraux dans les hôpitaux publics et la promulgation de la Loi sur la Prévention et la Lutte contre le VIH/SIDA
- l'éducation primaire gratuite et obligatoire, soutenue par un budget accru de 1.6 milliards de dollars US.
- la promulgation d'une loi nationale fixant l'âge minimal de recrutement dans la police et dans l'armée à 18 ans
- la création d'un fonds de 15 millions de dollars US pour les jeunes entrepreneurs afin de faciliter le démarrage et l'expansion de leurs entreprises naissantes

17. Pour conclure, S.E. M. Awori a mis l'accent sur l'importance des enfants en tant que représentant de l'avenir de l'Afrique et réitéré la nécessité de leur garantir un avenir meilleur en œuvrant ensemble pour la réalisation des nobles aspirations de la Position africaine commune pour un Monde digne des enfants.

**(iv) Allocution de Maître Bience Gawanas, Commissaire en charge des Affaires sociales, Commission de l'UA**

18. S.E. Maître Bience Gawanas s'est félicitée de la présence de SE la Première dame d'Egypte, du Vice-président et Ministre en charge des enfants du Kenya, du Directeur exécutif de l'UNICEF, du Directeur exécutif de *Plan international* et de la représentante de la jeunesse. Elle a exprimé ses remerciements en particulier à SE la Première dame d'Egypte pour avoir parrainé le Forum et pour l'intérêt personnel qu'elle porte à la promotion de la question des enfants. La Commissaire Maître Gawanas a également remercié le gouvernement égyptien, le *National Council of Children and Motherhood* pour avoir accueilli le Forum et pour l'hospitalité réservée aux participants. Elle a transmis les vœux de plein succès du Président de la Commission de l'UA. Elle a

également salué la contribution de l'UNICEF et d'autres partenaires en vue de la tenue du Forum et a espéré que leur appui se poursuivra.

19. La Commissaire a rappelé les objectifs et les résultats du Premier Forum panafricain également tenu au Caire en 2001. Le Forum, a-t-elle déclaré, avait abouti à la formulation d'une Position africaine commune. « Une Afrique digne des enfants », qui a constitué un apport important de l'Afrique à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unie sur les enfants de mai 2002.

20. Soulignant la riche diversité des délégations, la Commissaire Maître Gawanas a mis l'accent en particulier sur la volonté collective du Forum et son engagement renouvelé de relever les défis auxquels sont confrontés les enfants africains et de leur trouver des solutions. Elle a ainsi énuméré les objectifs du Forum et a évoqué autant les lacunes que les progrès faits depuis 2001. Elle a aussi attiré l'attention des Ministres sur les documents examinés par les Experts en préparation de cette réunion ministérielle.

21. Tout en reconnaissant les promesses faites en 2001, ainsi que les défis continus auxquels sont confrontés les enfants, la Commissaire a appelé toutes les délégations à évaluer collectivement, en tant qu'adultes et parents, si la question des enfants africains jouit suffisamment de l'intérêt qui lui est dû. Elle a ajouté que les droits des enfants et la promotion de leur bien-être ne sauraient se réaliser tant que dureront la pauvreté, l'inégalité, l'injustice sociale, les conflits, le désespoir, et la destitution. le non respect des filles, la mortalité infantile, la non-participation, l'exploitation, les abus, la violence et le faible accès à l'école, aux soins de santé, au développement, à l'alimentation et au logement.

22. Elle a fermement recommandé d'accélérer la promotion des droits du bien-être de l'enfant et loué les gouvernements, individus et organisations qui ont donné la priorité aux problèmes des enfants et veillent à respecter leurs engagements. Elle a en outre souligné l'importance d'agir, de coordonner les efforts, de collaborer et d'assurer les ressources nécessaires à une Afrique digne des Enfants affirmant que cela aurait un impact positif sur la vie des enfants africains.

23. Elle a formulé l'espoir de voir lancer, après la réunion du Caire, une campagne guidée par l'UA pour la ratification de la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant par tous les États membres avant la fin de 2008. Elle a cependant fortement encouragé les États membres à aller au-delà de la ratification en promulguant ou en amendant des lois et des politiques soucieuses de l'enfant.

24. La Commissaire Gawanas a affirmé l'engagement de la Commission de l'Union Africaine et sa détermination à jouer un rôle de premier plan, au Comité africain et à toutes les Organisations dans la popularisation de la Charte et la mise en œuvre de toutes les activités prioritaires prévues par l'Appel à l'Action accélérée. Pour conclure elle a promis d'accorder une attention particulière à l'Appel fait par les enfants, à savoir « Plus de résolutions sans solutions ».

**(v) Allocution de M. Kul Gautum, Directeur exécutif adjoint, UNICEF**

25. M. Kul Gautum, Directeur exécutif adjoint de l'UNICEF a transmis aux participants les vœux de Mme Ann Veneman, Directrice exécutive de l'UNICEF. Il a déclaré que la

Position africaine commune sur les enfants : « Une Afrique digne des enfants » a eu un impact considérable au cours de la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les enfants en mai 2002 lorsque la Déclaration et le Plan d'action sur un « Monde digne des enfants » ont été adoptés. Il a rappelé qu'au Sommet mondial pour les enfants tenu en 1990, les dirigeants africains se sont engagés à assurer à chaque enfant, un avenir meilleur. Par ailleurs, après le Sommet spécial sur les enfants de nombreux pays ont élaboré des plans d'action spécifiques pour les enfants et incorporé les objectifs fixés dans « Un Monde digne des enfants » dans leurs politiques et plans nationaux de développement. Il a félicité l'Union africaine pour avoir accordé une attention prioritaire aux enfants et convoqué le deuxième Forum panafricain sur les enfants en vue de promouvoir la protection des droits de l'enfant sur le continent.

26. M. Gautum a mis l'accent sur le partenariat traditionnel entre l'UNICEF et l'Afrique dans le cadre de la défense de la cause des enfants africains. Il a souligné que la pauvreté, la malnutrition, les maladies et le manque d'éducation étaient certains des défis majeurs auxquels les enfants sont confrontés en Afrique. Toutefois, un certain nombre d'initiatives ont été prises grâce au partenariat et à la solidarité pour accélérer la lutte contre la pauvreté. Il a indiqué que pour permettre à l'Afrique de profiter de la solidarité internationale, les dirigeants africains doivent se sentir responsables et intensifier leurs efforts pour réaliser les OMD, défendre la démocratie, les droits de l'homme et la bonne gouvernance par le biais du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs. Ceci a-t-il déclaré a eu un impact positif sur les enfants étant donné que les services sociaux et de prise en charge des enfants se sont développés dans de nombreux pays.

27. M. Gautum a cependant souligné qu'il reste encore beaucoup à faire dans la mesure où de nombreux pays continuent à accorder la priorité aux conflits et aux armes dans leurs budgets. Il a fait remarquer que le monde ne peut pas se développer dans la paix, la dignité et la prospérité si la situation des enfants ne s'améliore pas et si l'Afrique ne parvient pas à atteindre les OMD en 2015. A cet égard, il s'est félicité des efforts déployés par la première Dame d'Egypte en vue de la réalisation des objectifs d'une « Afrique digne des enfants » et des objectifs du Millénaire pour le développement.

28. Pour conclure, M. Gautum a rappelé qu'au cours de ces dernières années, l'Afrique a occupé une place prépondérante dans les fora internationaux de développement tels que l'Assemblée générale des Nations Unies, le Sommet du G8 et la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD). Il a mentionné la TICAD IV et le Sommet du G8 prévu en 2008 au Japon et exprimé l'espoir que l'Appel pour une action accélérée en vue de la réalisation d'une Afrique digne des enfants sera présenté à ces réunions. Il a ensuite félicité tous les délégués pour leurs contributions constructives à l'Appel pour une action accélérée qui sera présenté à la session commémorative de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre. Il a invité chacun à continuer de faire de son mieux pour faire de l'Afrique un continent digne des enfants.

#### **(vi) Message de Son Altesse l'Archevêque Desmond Tutu**

29. Dans son message enregistré qui a été présenté à la réunion, l'Archevêque Desmond Tutu a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion et exprimé sa gratitude pour la convocation du Forum panafricain sur les enfants. Il a déclaré que les

enfants sont les futurs ingénieurs, architectes, pilotes et infirmiers de demain. Il a en conséquence souligné la nécessité de protéger les enfants et d'accorder la priorité à la promotion de leurs droits étant donné que beaucoup d'entre eux souffrent de la faim, de maladies évitables, de situations de conflits, de l'exploitation ou sont des enfants soldats alors qu'un grand nombre d'entre eux meurent avant d'avoir cinq ans.

30. L'Archevêque Tutu s'est félicité des efforts déployés par l'Union africaine pour organiser le Forum. Il a déclaré que la vie sans les enfants serait terrible pour le développement. Il a rappelé au Forum les nombreuses résolutions qui ont été adoptées mais qui n'ont pas été mises en œuvre. Il a par conséquent exhorté les participants à ne pas attendre d'autres rapports et conférences, mais à agir immédiatement.

31. Il a conclu son message en déclarant qu'il incombe à l'Afrique la responsabilité de résoudre les conflits, de s'occuper des pays et des enfants d'abord. Il a mis l'accent sur la nécessité d'agir sans délais pour résoudre les questions concernant les enfants sans perdre de temps. Il a invité les participants à ramener les résultats de la réunion dans leurs pays respectifs pour les mettre en œuvre.

**(vii) Allocution de M. Tom Miller, Directeur exécutif, *Plan International***

32. Après avoir adressé ses remerciements à la Première Dame de l'Égypte, Son Excellence Mme Suzanne Mubarak, ainsi qu'aux différents participants, M. Miller a félicité la Commission de l'Union Africaine pour avoir donné à son organisation l'occasion de participer à cette importante rencontre internationale.

33. M. Miller a affirmé que son organisation a œuvré au cours des dernières 70 années à créer un monde où tous les enfants peuvent développer leurs potentialités. Aujourd'hui une auto-évaluation objective a été réalisée. Il a indiqué que le fait de se réunir aujourd'hui constitue un pas en avant.

34. Cependant si des progrès dans la mise en œuvre du plan d'action ont été enregistrés, beaucoup reste à faire car les enfants sont encore confrontés à de nombreux obstacles, notamment l'accès aux services et aux facilités en vue de leur bien-être. Ses propos ont été appuyés par le témoignage de la jeune activiste Linda Yohannes.

35. Par ailleurs, M. Miller a souligné que la planification doit se faire avec les partenaires au développement. Il a attiré l'attention sur les difficultés d'insertion des enfants soldats, de l'accès à l'école pour les enfants handicapés et les enseignants spécialisés. Il a aussi relevé l'inquiétude des enfants en ce qui concerne la non application sur le terrain des nouvelles législations sur la protection des droits de l'enfant.

36. Ayant indiqué que les jeunes représentaient 60% de la population africaine, il a recommandé que pour réaliser « Une Afrique digne des Enfants », il conviendra :

- D'investir des ressources adéquates, mettre à profit le savoir faire et prendre des engagements réels en faveur du changement.
- D'exploiter le dynamisme et l'énergie de la jeunesse africaine.

37. Il a conclu par l'engagement que le Plan International devra concrétiser dans les 5 ans à venir.

**(vii) Allocution de la Représentante des jeunes,  
Mlle Linda Yohannes**

38. L'oratrice a d'abord présenté au nom des jeunes, ses remerciements à l'Union Africaine et aux experts avant de rappeler que cette journée est consacrée à la jeunesse africaine. Elle a affirmé que les adolescents qui ne sont considérés ni comme des enfants ni comme des adultes sont une frange vulnérable. Pour cette raison une attention particulière doit leur être accordée en vue d'assurer leur transition vers la vie d'adulte. Elle a ensuite déclaré que ces jeunes ont besoin de participer mais qu'ils n'ont jamais été associés à l'élaboration des chartes et des résolutions qui les concernent et ignorent ainsi leur contenu.

39. Elle a demandé qu'il y ait moins de résolutions et plus d'actions. Il faut donc trouver une solution or les enfants et les jeunes pourraient aider à trouver des solutions. Il faut seulement leur donner la chance et la possibilité de démontrer ce dont ils sont capables. Ils pourront ainsi demander pourquoi les budgets sont insuffisants et pourquoi toutes les belles résolutions ne sont pas mises en œuvre. Elle a conclu par un adage qui démontre l'importance de la jeunesse.

**IV. Point 2 : QUESTION DE PROCEDURE**

**(a) Élection du Bureau**

40. Le Bureau suivant a été élu à la suite de consultations :

Président	Egypte	(Région Nord)
1 <sup>er</sup> Vice-président	Afrique du Sud	(Région Sud)
2 <sup>ème</sup> Vice-président	Gabon	(Région Centre)
3 <sup>ème</sup> Vice-président	Ghana	(Région Ouest)
Rapporteur	Maurice	(Région Est)

**(b) Adoption de l'ordre du jour**

41. L'ordre du jour a été adopté tel que présenté.

**(c) Organisation des travaux**

42. Le programme de travail a été adopté tel que présenté.

**V. Point 3 : TÉMOIGNAGE DE MME ELLY MACHA, DIRECTRICE  
EXÉCUTIF DE L'UNION AFRICAINE DES AVEUGLES (AFUBJ) SUR  
LA CÉCITÉ**

43. Mme Elly Macha, Directeur exécutif de l'Union africaine des aveugles (AFUB), a déclaré que c'est pour elle un plaisir de s'adresser au nom de l'Union africaine des aveugles (AFUB) aux Etats membres de l'UA et aux organisations de la société civile.

Elle a présenté l'AFUB comme représentant une vaste gamme d'ONG et d'organisations nationales des aveugles et des malvoyants en Afrique, prévue il y a 20 ans en Tunisie par l'OUA de l'époque, et qui a pour objectif « d'instaurer un continent africain où les aveugles et les malvoyants peuvent jouir de droits égaux, de l'intégration sociale et de la pleine participation au développement ». Elle a en outre informé la Réunion que l'AFUB contribue à la réalisation de cet objectif en encourageant l'adhésion à l'association et en stimulant la motivation dans ce domaine grâce au renforcement des capacités et à la sensibilisation, en partenariat avec les gouvernements, les institutions internationales et autres parties prenantes. L'AFUB a également pour mission d'encourager et d'appuyer des programmes pour la prévention de la cécité.

44. Selon les données disponibles à l'OMS, l'Afrique compte 68 millions de malvoyants dont 18% sont des enfants de moins de 15 ans. Mme Elly Macha a fait noter que ce nombre critique d'enfants malvoyants est confronté à de nombreux problèmes y compris la discrimination, les attitudes négatives, les stéréotypes, les niveaux abjects de pauvreté, le faible accès à l'éducation, le chômage et autres formes d'injustice sociale. C'est pourquoi, a-t-elle précisé, les gouvernements africains et autres parties prenantes devraient, main dans la main, s'employer à lutter contre la cécité évitable. Elle a indiqué les mesures prises par l'AFUB pour que les enfants soient à l'abri de la cécité évitable :

- i. Dans « Vision 2020 », les organisations membres de l'AFUB collaborent avec les organisations internationales s'occupant de la prévention de la cécité ;
- ii. L'AFUB s'emploie avec les membres nationaux à commémorer la Journée nationale des aveugles, le thème pour 2007 étant "Vision pour les enfants ».
- iii. L'AFUB organise avec l'aide de ses partenaires de développement des programmes de formation des responsables pour renforcer les capacités de ses organisations membres et pour diffuser un message puissant visant à la prévention et au traitement des causes évitables/et réversibles de la cécité.
- iv. Encourager et conseiller les organisations membres à œuvrer en étroite collaboration avec les gouvernements / ONG concernés pour combattre la cécité.
- v. L'AFUB est impliquée dans les activités du Conseil international pour les personnes malvoyantes qui a lancé, en 2005, une campagne pour l'éducation des enfants malvoyants (EPT-VI) dont l'objectif est de scolariser un nombre important de malvoyants avant la fin de 2015. Elle a annoncé que la campagne pour l'EPT-VI avait été lancée en Afrique en mai 2007 et encouragé les membres de l'Union africaine à souscrire à toutes ces initiatives.
- vi. L'appui de l'Association norvégienne pour les aveugles a aidé à construire des hôpitaux d'ophtalmologie en Erythrée, au Lesotho et au Mozambique.

45. Elle a en outre informé la Conférence des plans de l'AFUB pour devenir un membre actif en participant avec l'équipe chargée de rédiger le plan d'action qui serait entériné par l'Union africaine en 2008, en encourageant les organisations membres à prendre part à l'équipe chargée de la mise en œuvre et du contrôle des campagnes, en cherchant à inclure dans leurs publications (AFUBNEZS) des articles sur la campagne panafricaine pour combattre la cécité, en prenant part aux recherches et à la diffusion des informations portant sur la malvoyance, en partageant avec l'Union africaine la responsabilité de contrôler et de publier les revues périodiques, en renforçant la collaboration avec les agences de développement, en dirigeant plusieurs ateliers de premier rôle et de conseil et en s'attachant davantage au problème des enfants qui se trouvent dans des circonstances difficiles tels que des zones de conflit.

46. Pour conclure, elle a lancé un appel pour concerter les efforts et mettre en commun les ressources en vue d'éliminer la cécité là où elle pourrait être évitée, surtout le continent africain. Elle a également noté que c'est aux gouvernements nationaux d'assumer la plus grande part des responsabilités car c'est à eux qu'il appartenait de promulguer et d'adopter les législations et les politiques, de débloquer des sommes budgétaires des budgets nationaux des consultations avec les parties prenantes des zones concernées.

**b) ALLOCUTION DE S.E. M. KAORU ISHIKAWA, AMBASSADEUR DU JAPON EN ÉGYPTTE**

47. Dans son allocution, S.E. M. Ishikawa, l'Ambassadeur du Japon en Egypte a remercié la Commission de l'Union africaine pour lui avoir permis de faire une déclaration au cours de la réunion. Il a rappelé les liens de coopération qui existent entre l'Afrique et le Japon. Il a en particulier rappelé la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) qui a été lancée en 1993 pour promouvoir un dialogue de haut niveau et l'aide internationale au développement entre les dirigeants africains et les partenaires de développement. Il a demandé la solidarité entre les donateurs et les pays bénéficiaires et entre les générations ainsi que la coopération Sud-Sud. Il a ensuite informé les délégués de la réunion de la TICAD IV prévue en mai 2008 au Japon au cours de laquelle des actions concrètes concernant la santé et d'autres secteurs seront entreprises. Il a déclaré que la vie des enfants doit être riche en connaissances, en bonne santé et en tendresse. Il a également ajouté qu'il est important de donner espoir aux enfants et de réaliser leurs rêves. Il a conclu en réaffirmant ses remerciements aux participants pour avoir bien voulu l'écouter.

**c) DOCUMENTAIRE SUR « UNE AFRIQUE DIGNE DES ENFANTS »**

48. Le documentaire sur « Une Afrique digne des enfants » a été préparé par l'UNICEF – ETHIOPIA en collaboration avec Speak Africa Youth Media Team. Il donne un aperçu de certains progrès accomplis dans les cinq régions du continent dans la réalisation des promesses « d'Une Afrique digne des enfants » et met l'accent sur les défis à relever. Le documentaire rappelle également les obligations indispensables contenues dans « Une Afrique digne des enfants ». Il s'agit entre autres, de la survie de l'enfant avec un accent particulier sur la lutte contre le paludisme qui a abouti à la réduction des taux de morbidité et de mortalité, les possibilités d'éducation alternative pour les filles non scolarisées, la violence envers les enfants, la participation des enfants,

la prévention du VIH/SIDA et la protection des enfants en particulier en ce qui concerne la mutilation génitale féminine.

**VI. Point 4 : EXAMEN DU RAPPORT DE LA RÉUNION DES EXPERTS (SANS L'APPEL POUR UNE ACTION ACCÉLÉRÉE)**

49. Après avoir examiné le rapport des experts, les Ministres l'ont adopté avec quelques amendements.

**Point 5 : EXAMEN DU PROJET D'APPEL POUR UNE ACTION ACCÉLÉRÉE EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION POUR « UNE AFRIQUE DIGNE DES ENFANTS » (2008-2012)**

50. Les ministres ont examiné et adopté tel qu'amendé le projet d'Appel révisé pour une action accélérée en vue de la mise en œuvre du Plan d'action pour « Une Afrique digne des enfants ».

**VIII. Point 6 : SÉANCE DES TABLES RONDES**

**i) Table ronde sur la violence à l'égard des enfants**

**Présidente : Mme Sheila Sisulu, Directrice exécutive adjointe du PAM**

**Présentateurs :**

- Représentant du Cameroun
- Représentant du Tchad
- Représentant de la Guinée
- Représentant de l'UNICEF

51. Dans son allocution, Mme Sisulu a déclaré qu'elle était impressionnée par le vaste éventail des questions soulevées concernant la protection des enfants contre toutes sortes de violence et exprimé l'espoir que les débats de la Table ronde porteront essentiellement non seulement sur la violence envers les enfants mais également sur la violence due aux conditions dans lesquelles se trouvent les enfants.

52. La représentante du Cameroun a déclaré que toutes les formes de violence envers les enfants existent au Cameroun. Il s'agit, entre autres, de la mutilation génitale féminine, de la violence sexuelle/inceste, des enfants de la rue en raison de la pauvreté et des privations et des châtiments corporels. Elle a informé la réunion des mesures prises pour atténuer ces violences, à savoir : les mécanismes de sensibilisation, les programmes scolaires et communautaires contre la violence et un code pour la protection des enfants contre la violence.

53. La représentante du Tchad a exprimé sa gratitude à l'Égypte pour avoir apporté son assistance aux enfants tchadiens. Elle a exprimé sa solidarité avec la Conférence en ce qui concerne les circonstances de la tentative d'enlèvement d'enfants tchadiens au Tchad le 25 octobre 2007. Elle a expliqué que les enfants auraient été amenés du Soudan et accueillis par une ONG dénommée Children Rescue. Toutefois la tentative de trafic de ces enfants, à l'issue des autorités tchadiennes, a été interceptée par l'armée tchadienne. Même si les auteurs de cette tentative ont expliqué que les enfants étaient des orphelins, il a été établi que la plupart d'entre eux avaient des parents. La



présentatrice a déclaré que l'attitude de l'ONG à savoir l'enlèvement d'enfants africains est une insulte à l'Afrique car l'Afrique s'est toujours occupée de ses enfants y compris les orphelins. Elle a invité tous les pays africains à aider le Tchad à résoudre ce cas.

54. La représentante de la Guinée a déclaré qu'en raison des problèmes sociaux et économiques, la violence physique commence souvent dans la famille et s'étend aux enfants. Elle a ajouté que les enfants qui grandissent dans la violence à la maison deviennent violents et peuvent même finir par tuer leurs propres parents. Elle a indiqué que de nombreuses formes de violence à l'égard des enfants existent en Guinée, notamment la mutilation génitale féminine (MGF), l'exploitation sexuelle, l'utilisation des enfants pour des travaux domestiques, le trafic des enfants, la participation des enfants aux conflits armés ainsi que l'usage de la drogue et de l'alcool entre autres. Elle a souligné que les mesures prises pour lutter contre ces violences comprennent la sensibilisation des parents et des enfants aux dangers de la MGF et des campagnes organisées avec les médias et les organisations de la société civile. Elle a déclaré que des efforts sont également déployés pour sensibiliser le public aux droits des enfants avec l'assistance du HCR et du Plan Guinée. Il a même été fait remarquer que même les enfants à naître deviennent des victimes de la violence si elle est faite aux femmes enceintes.

55. La représentante du Mozambique a déclaré que parler de violence envers les enfants, c'est parler de la paix mondiale. Etant donné que les enfants sont les adultes de demain, il peuvent être à l'origine de l'instabilité. Il a mis l'accent sur les formes de violence qui existent au Mozambique, à savoir : l'exploitation sexuelle, la MGF récemment introduite par les étrangers, le travail des enfants, le trafic des enfants, la violence à la maison qui peut ne pas être connue car elle a lieu au foyer. Elle a réaffirmé que l'Afrique doit s'engager dans la lutte contre la pauvreté puisque la plupart de ces violences sont dues aux conditions sociales et économiques effroyables. Elle a déclaré que la création de meilleures conditions de bien-être, d'éducation et l'éradication de la violence et la nécessité de communication étaient primordiales dans la lutte contre la violence à l'égard des enfants.

56. Le représentant de l'UNICEF a informé la réunion que l'Appel pour une action accélérée en vue de la mise en œuvre du Plan d'action pour « Une Afrique digne des enfants » appuie un certain nombre de recommandations de l'Etude de 2006 des Nations Unies sur la violence à l'égard des enfants et l'Evaluation stratégique décennale de l'Etude de 2007 de Graca Machel sur l'impact des conflits armés sur les enfants. Ces recommandations ont également été renforcées par un certain nombre d'actions telles que l'interdiction de toutes les formes de violence à l'égard des enfants à travers des réformes juridiques, notamment la mise en œuvre de lois pour mettre fin à toutes les formes de violence à l'égard des enfants. Il a déclaré que l'Evaluation stratégique décennale de l'Etude de Graca Machel sur l'impact des conflits armés sur les enfants a révélé que la dernière décennie a été marquée par l'élaboration de normes et de critères ainsi que de directives pour protéger les enfants, subvenir à leurs besoins et réaliser leurs droits dans les situations de conflit armé. Toutefois, de nombreux écarts et défis demeurent dans l'application, la mise en œuvre et le suivi de ces actions positives. Il a en outre expliqué que l'Etude recommande l'extension des actions à quatre domaines à savoir : la mise en œuvre universelle des normes et des critères internationaux comme une priorité pour mettre un terme à l'impunité, un niveau de priorité élevé aux soins et à

la protection des enfants dans les conflits armés, le renforcement des capacités et le partenariat ainsi que la prévention des conflits et la consolidation de la paix.

57. Il a exprimé son soutien à l'Appel de l'UA pour une action accélérée et demandée des actions fermes pour résoudre la question des enfants engagés dans des conflits armés. Il a par ailleurs exprimé son soutien à l'élaboration d'un protocole additionnel à la Charte africaine sur l'interdiction de l'utilisation des enfants soldats et du recrutement des enfants dans les conflits armés. Il a conclu en mettant l'accent sur l'importance de la participation des enfants et le renforcement de l'appel lancé par les enfants et les jeunes au Forum pour « Plus de résolutions sans solutions claires ».

58. A l'issue des exposés, les questions suivantes ont été soulevées :

Le rôle important et la responsabilité des parents dans la prévention de toutes les formes de violence à l'égard des enfants ont été soulignés ;

- i) Les Etats membres de l'UA doivent assumer la responsabilité des enfants qui se retrouvent dans d'autres pays pour fuir la violence. Les bonnes pratiques en place pour le traitement des enfants réfugiés et des orphelins dans certains pays doivent être partagées entre les Etats membres et les organisations de la société civile ;
- ii) La capacité des femmes doit être renforcée car elles jouent le rôle le plus important dans l'éducation des enfants ;
- iii) Il est nécessaire d'impliquer les enfants dans la lutte contre la violence à leur égard ;
- iv) Des efforts doivent être déployés pour mettre fin aux châtiments corporels à la maison et à l'école ;
- v) Il est nécessaire d'éliminer la violence psychologique à l'égard des enfants, de formuler des indicateurs de changement de comportement pour pouvoir évaluer les succès et de réaliser des enquêtes de référence dans les communautés pour mettre en place des systèmes de réactions. Il a été en outre proposé que la réaction à la violence à l'égard des enfants soit rapide, effective et efficace et que les victimes ne soient pas utilisés comme de simples intermédiaires dans les tribunaux ;
- vi) Il est nécessaire de suivre de près les enfants africains qui sont adoptés par un « système d'adoption propre » jusqu'à leur majorité ;
- vii) Il a été proposé que les institutions pouvant assurer la réadaptation et la réinsertion des enfants victimes de graves violences par exemple ceux qui sont mutilés, soient mises en place ;
- viii) Il a été proposé que les Etats membres de l'UA promulguent des lois contre le trafic des êtres humains en mettant l'accent sur le trafic des enfants et les mariages précoces ;

- ix) Il est nécessaire de développer les services d'accompagnement psychologique des familles et d'améliorer leurs revenus pour leur permettre d'assurer les moyens de leur subsistance ;
- x) Il a été souligné que les autorités de certains Etats ou gouvernements violent, sans s'en rendre compte, les droits des enfants en envoyant les femmes enceintes en prison et ainsi, les enfants naissent en prison. Par ailleurs, certains enfants sont emprisonnés avec des criminels endurcis et ces enfants sortent de prison comme des « criminels endurcis » également ;
- xi) Il a été proposé d'instituer des cours de gestion de la colère pour les parents et les autres parties prenantes ainsi que de mettre en place des institutions spécialisées au sein de la police pour s'occuper des questions de violence à l'égard des enfants ;
- xii) Il a été proposé d'adopter des stratégies pour prévenir l'abandon des enfants, d'inclure des programmes obligatoires pour la paix dans tous les établissements d'enseignement secondaire et supérieur en Afrique et d'effectuer des recherches pour identifier là où les contradictions entre les lois et les traditions existent dans les communautés.

**ii) Table ronde sur le budget et les ressources pour les programmes des enfants**

**Présidente : S.E. Mme Alima Mhama, Ministre chargée de la promotion des femmes et des enfants du Ghana**

- Présentateurs :-**
- Représentant d'Egypte**
  - **Représentant du Kenya**
  - **Président du Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant**
  - **Représentant de Save the Children - Suède**

59. La Présidente a commencé son exposé en déclarant que le budget et les ressources pour les enfants sont une question multidimensionnelle qui comprend les ressources humaines, les compétences, les ressources techniques, la planification et la communication.

60. Le Secrétaire général du NCCM en Egypte a fait connaître aux participants l'expérience de l'Egypte dans l'établissement du budget en tenant compte des droits de l'enfant en vue d'évaluer les dépenses du gouvernement pour les enfants. Le présentateur a défini la méthodologie adoptée pour l'évaluation en indiquant que les indicateurs étaient regroupés dans les quatre domaines de la survie, de la croissance, du développement et de la participation de l'enfant. L'évaluation a révélé qu'outre le financement direct des programmes des enfants, d'autres dépenses étaient également engagées pour les enfants qui n'apparaissent pas dans le budget. Un certain nombre de ministères ne savaient pas qu'ils finançaient des programmes relatifs au bien-être et aux droits des enfants. Le présentateur a souligné que le gouvernement égyptien pourrait améliorer sa politique et les systèmes de financement en Egypte. Il a également mis

l'accent sur l'importance de cibler les familles qui bénéficient des programmes d'appui à l'enfant. Il a conclu en indiquant qu'il était nécessaire de mettre en œuvre des directives juridiques et institutionnelles claires pour la programmation des droits de l'enfant.

61. Dans son exposé, le représentant du Kenya a expliqué le processus d'établissement du budget et des ressources pour les enfants au Kenya qui est un processus participatif. Il a indiqué que divers conseils identifient conjointement les priorités concernant les enfants et en conséquence, les activités à financer. Il a également souligné un certain nombre d'éléments importants de l'établissement du budget pour les enfants, à savoir, le processus de décentralisation et les campagnes de sensibilisation menées dans certains ministères en vue de faire prendre conscience des priorités, des besoins et des droits des enfants. Les participants ont été également informés de l'existence de comités permanents nationaux sur l'établissement du budget et le trafic qui participent à l'établissement du budget et à l'élaboration de plans d'action pour les programmes des enfants. En conclusion, le présentateur a souligné qu'établir un bon budget et prévoir des ressources appropriées nécessitent un certain nombre d'éléments intimement liés, à savoir le renforcement des partenariats, l'amélioration des ressources humaines et le changement d'attitude afin que l'enfant soit au centre du processus, l'adoption d'un système de budget participatif et la nécessité d'engager le dialogue pour intégrer les préoccupations des enfants dans le processus budgétaire.

62. Dans son exposé, le Président du Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être des enfants a souligné la nécessité de réexaminer les ressources allouées aux programmes des enfants. Il a déclaré que même si certaines ressources pour les programmes des enfants ont été allouées au niveau macro, peu d'efforts ont été faits au niveau micro. Il est par conséquent nécessaire d'accroître les contributions volontaires et de la communauté pour les activités des enfants. Une autre préoccupation majeure a été que les budgets prévus pour les enfants ne sont pas importants et que même moins de ressources sont transférées directement aux bénéficiaires (les enfants) et leurs familles. Le présentateur a en outre indiqué la nécessité de transparence dans le processus budgétaire et souligné que les critères pour l'allocation des crédits aux enfants doivent faire partie de la bonne gouvernance.

63. Le représentant de Save the Children - Suède a commencé son exposé en indiquant certains des développements positifs en Afrique qui ont eu un impact sur le processus de budget. Il s'agit notamment de : l'augmentation des taux de croissance moyens en Afrique, l'amélioration des indicateurs macro-économiques et certains pays ont adopté des politiques de réforme qui ont permis à une partie de la population de sortir de la pauvreté. Les participants ont été ensuite informés des indicateurs de référence et de comparaison qui analysent les dépenses publiques dans les pays africains avec un accent particulier sur la santé et l'éducation. L'analyse présentée indiquait qu'une grande partie du budget dans les pays africains va au budget général. Le présentateur a donné un aperçu des divers défis aussi bien externes qu'internes auxquels les pays africains sont confrontés et qui ont un impact négatif sur le processus budgétaire et les crédits pour les programmes. Il a déclaré qu'il existe un certain nombre d'opportunités que l'Afrique doit exploiter pour obtenir davantage de ressources financières. Le présentateur a conclu en mettant l'accent sur la nécessité pour les pays africains d'apporter des politiques en faveur des pauvres.

64. Les débats qui ont suivi les exposés ont été animés et ont essentiellement porté sur quelques questions clés. Un certain nombre de propositions ont été faites sur l'augmentation et la diversification des ressources budgétaires, notamment la création d'une banque spécialisée, l'augmentation des investissements des pays développés en Afrique et la mise en place de services appropriés pour les enfants. La question de la justice sociale et de la redistribution des richesses a été une autre préoccupation exprimée par les participants pour veiller à ce que les ressources soient acheminées à ceux qui en ont besoin. Les participants ont proposé que les ministères chargés des questions concernant les enfants participent à l'établissement des budgets nationaux.

65. En conclusion, il a été recommandé que la Commission de l'Union africaine prépare un rapport sur les dépenses relatives aux enfants en Afrique qui sera communiqué aux autorités concernées des Etats membres.

#### **IX. Point 7 : QUESTIONS DIVERSES**

66. Aucune question n'a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

#### **X. Point 8 : DATE ET LIEU DU TROISIÈME FORUM PANAFRICAIN**

67. Un certain nombre de pays ont offert d'abriter le prochain Forum panafricain dans quatre ans. Les pays suivants se sont proposés : Libye, Mali et Nigeria. Il a été décidé que les pays engageront des consultations par l'intermédiaire des Ambassades accréditées auprès de la Commission de l'UA à Addis-Abeba pour décider lequel des trois (3) pays abritera le prochain Forum.

#### **XI. Point 9 : ADOPTION DE :**

##### **(i) Appel pour une action accélérée en vue de la mise en œuvre du Plan d'action pour « Une Afrique digne des enfants »**

68. L'Appel pour une action accélérée révisé suivant les recommandations de la réunion ministérielle a été présenté par Maître Bience Gawanas, Commissaire en charge des Affaires sociales de l'UA. Après un léger amendement, il a été adopté.

##### **(ii) Conclusions et recommandations de la réunion ministérielle**

69. Le rapporteur, S.E. Mme Indranee Seebun, Ministre des droits de la femme, du développement de l'enfant, du bien-être de la famille et de la protection des consommateurs de Maurice a présenté le résumé des conclusions et des recommandations de la réunion des ministres, le résumé a été adopté comme suit :

70. Les Ministres chargés des questions concernant les enfants réunis au deuxième Forum panafricain sur les enfants tenu sur le thème : « *Evaluation des progrès et de l'Appel pour une action accélérée en vue d'élaborer la position africaine commune sur une Afrique digne des enfants* » ont examiné les principales questions concernant les enfants.

71. A l'issue de ses délibérations, la réunion ministérielle a adopté les conclusions et recommandations ci-après. Les Ministres ont notamment:

1. exprimé leur sincère gratitude au gouvernement et au peuple égyptiens pour avoir accueilli le Forum ainsi que pour leur hospitalité et pour les excellentes facilités mises à la disposition des délégations. Le *National Council for Childhood* placé sous la direction compétente de S.E. Mme Suzanne Moubarak, la Première Dame d'Égypte a été particulièrement félicitée pour ses efforts inlassables qui ont assuré le grand succès du Forum, et pour l'avoir parrainé.
2. entériné le rapport et adopté les recommandations de la réunion des experts (29-31 octobre 2007) – présentés tel qu'amendés qui figurent en annexe. La réunion a décidé, entre autres, que le Forum Panafricain soit centré sur les enfants uniquement, conformément à la définition de l'enfant contenue dans la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant.
3. adopté l'Appel pour une action accélérée en vue de la mise en œuvre du Plan d'action pour une Afrique digne des enfants (2008-2012). Cet Appel pour une action accélérée constituera la contribution de l'Afrique à l'Assemblée générale extraordinaire des Nations Unies consacrée aux enfants qui se tiendra en décembre 2007 à New York;
4. adopté l'appel de la Première Dame d'Égypte, S.E. Mme Suzanne Moubarak pour une campagne africaine prioritaire sur l'élimination de la mutilation génitale féminine dans le cadre de l'action accélérée visant à réaliser une Afrique digne des enfants;
5. adopté un communiqué sur la tentative d'enlèvement d'enfants soudanais et tchadiens sur le territoire tchadien – présenté dans un document séparé.
6. adopté les recommandations des séances de table ronde sur :
  - la violence à l'égard des enfants
  - la budgétisation et la mobilisation des ressources pour les programmes destinés aux enfants
7. salué le témoignage sur la cécité infantile présenté par l'Union africaine des aveugles.
8. demandé au Président de la Commission de l'UA de présenter l'Appel pour une action accélérée et les conclusions de la session ministérielle du Forum panafricain sur les enfants à la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine.

## **XII. Point 10 : CÉRÉMONIE DE CLÔTURE**

72. La cérémonie de clôture était présidée par le Ministre du Ghana en sa qualité de Président de l'Union africaine. Le Président et les orateurs ont, au cours de la cérémonie, remercié le Gouvernement d'Égypte pour avoir abrité le deuxième Forum panafricain sur les enfants et la première Dame d'Égypte pour avoir été la marraine du deuxième Forum.

73. Dans son allocution, S.E. Mme Alima Mhama, Ministre chargé des questions concernant les femmes et les enfants du Ghana a exprimé sa gratitude pour avoir été choisie par les Etats membres pour présenter les conclusions de la réunion et l'Appel pour une action accélérée à la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies prévue en décembre 2007 à New York. Son Excellence a également rappelé la nécessité de continuer à partager les expériences à travers le continent. Elle a conclu en déclarant qu'avant le prochain Forum panafricain sur les enfants, l'Afrique trouvera des solutions à ses problèmes.

74. Dans son allocution, M. Jean-Baptiste Zoungana, Président du Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant a déclaré que la situation des enfants en Afrique s'est détériorée. Il a mis l'accent sur la nécessité de mettre les enfants au centre des préoccupations nationales car ils sont l'avenir et les adultes de demain. M. Zoungana a demandé que le rapport du Forum soit présenté au Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine.

75. La Commissaire en charge des Affaires sociales, Maître Bience Gawanas a promis l'engagement et l'appui de l'Union africaine aux Etats membres pour la promotion des droits et du bien-être des enfants. Maître Gawanas a déclaré qu'une attention spéciale doit être accordée à la petite fille. Elle a particulièrement remercié les enfants et les jeunes qui ont participé au Forum, soit directement, soit en tant qu'intervenant dans les groupes de travail dont les contributions ont touché le cœur et l'esprit des participants au Forum.

76. Dans sa déclaration, l'Ambassadeur Moudhira Khattab, Secrétaire général au National Council for Childhood and Motherhood (NCCM) en Egypte a remercié les participants au Forum pour leurs contributions fructueuses aux débats et pour avoir permis le succès du Forum.

77. Le Ministre d'Etat chargé des Affaires sociales, des femmes et des enfants du Sud Soudan a conclu la cérémonie en prononçant la motion de remerciements au Gouvernement, au peuple et à la première Dame d'Egypte pour avoir accueilli le Forum. Il a également remercié tous les représentants des Etats membres, les partenaires de développement, les ONG, les organisations de la société civile et les groupes des enfants qui ont contribué au succès du Forum. Il a demandé aux participants de promouvoir les programmes pour les enfants en vue d'assurer une meilleure vie aux enfants de l'Afrique.





2008

# Rapport de la Commission sur le Deuxieme forum Panafricain sur les Enfants ; Evaluation a Mi-Parcours le Caire (Egypte), du 29 Octobre Au 2 Novembre 2007

Union Africaine

Union Africaine

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/3169>

*Downloaded from African Union Common Repository*